



M^e Paul Germain
notaire et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
J0R 1T0
Tél. : 224-5080
Télec. : 224-8511



Comment choisir un tuteur à vos enfants (3^e partie)

Que faire si je ne suis pas marié à mon conjoint?

Il y a deux hypothèses à prendre en compte :

- 1) Vous et votre partenaire êtes les parents biologiques de l'enfant;
- 2) vous êtes le parent biologique, mais votre conjoint ne l'est pas,

Si vous êtes à la fois les parents biologiques, alors vous êtes le tuteur de votre enfant au cas où l'autre partenaire meurt.

Si l'un des conjoints est le parent biologique et l'autre ne l'est pas, le parent non biologique, s'il ou elle n'a pas adopté légalement l'enfant, n'a aucun droit sur l'enfant, et ce même si l'autre parent biologique est prédécédé ou a été déchu de l'autorité parentale. Vous devrez le nommer tuteur de l'enfant dans votre testament ou mandat et rappelez-vous que cette nomination ne prend effet que si son père biologique n'exerce pas la charge.

Les parents adoptifs ont les mêmes droits que les parents biologiques.

Que faire si je ne veux pas que l'autre parent soit le tuteur de mon enfant?

Si vous êtes séparé ou divorcé, peut être que vous ne désirez pas que votre ex ait la garde de votre enfant commun si quelque chose devait vous arriver. Malheureusement, la loi n'est pas de votre côté à cet égard.

Le parent biologique survivant devient tuteur automatiquement. Votre ancien conjoint peut être un mauvais parent, avoir abandonné l'enfant, ne pas avoir de contact avec ce dernier pendant une période prolongée, il sera toujours le père ou la mère de l'enfant et en conséquence son tuteur légal.

Il y a une exception : lorsque le parent a été déchu de l'autorité parentale. Dans la plupart de ces cas, le parent a été déchu de l'autorité parentale parce qu'il ou elle a des problèmes graves et chroniques tels des problèmes de drogues ou d'alcool, de maladie mentale, ou des antécédents de violence envers les enfants.

La déchéance de l'autorité parentale est une mesure d'exception pour les cas extraordinaires.

Pour ce qui est de la gestion des avoirs de votre enfant, il est possible de confier cette tâche au liquidateur de la succession en faisant un bon testament et éviter ainsi que votre ancien conjoint se mêle de la gestion des avoirs de votre progéniture.

N'hésitez pas à contacter votre notaire pour bénéficier de son expertise et de ses conseils. Pour plus d'informations, visitez notre site au www.paulgermainnotaire.com. Vous y trouverez des informations complémentaires à cette chronique.

1001 pots

Éternité et céramique

CHRISTIAN ROY

« **Tout l'amour du monde, pour toi, dans un vase de porcelaine si mince et si profond qu'il frôlait l'éternité.** » Voici les quelques mots qui m'ont fascinés, inscrits sur l'un des vases de la fameuse exposition 1001 pots. Le 15 juillet dernier s'est déroulée l'ouverture officielle du site à Val-David consacré aux joyaux de la production de céramique.

En effet, il m'a été possible de constater cette éternité, immensité ou infini dont les artisans disposent. Peut-être qu'effectivement seulement 1001 pots sont visibles, mais bien plus de possibilités que l'on peut imaginer s'y retrouvent. Cet art, toujours assez méconnu, comme nous le confirme Caroline

Roy, coordonnatrice du terrain, renferme d'innombrables opportunités tant au niveau de la terre, du monde de cuisson, des couleurs ou de la forme. « Il y a tellement de nouveauté et d'ingéniosité. Les céramistes québécois offrent des pièces autant pour le fonctionnel, la décoration et le design. » Les 108 expo-

sants de partout au Québec proposent jusqu'au 14 août le meilleur de leur travail. Plat, tasse, toile, statue, urne, théière, pichet, assiette, bol. Tout s'y trouve.

1001 pots, situé dans un petit havre de paix et de nature, offre la chance aux visiteurs d'échanger avec les artistes. Chaque jour, un différent artisan est présent pour témoigner de son œuvre. Il est possible d'être témoin de démonstration de tournage se déroulant la fin de semaine. Des ateliers de tournage sont également proposés à ceux voulant s'initier à la céramique. Pour



Des pots qui prennent des allures de sculpture!

ceux qui voudraient se recueillir, de nombreux jardins se retrouvent sur place. Bref, 1001 pots est un incontournable laurentidien cet été.

Symposium international d'art in situ

Quand art et nature se confondent

CHRISTIAN ROY

Le 16 juillet dernier a eu lieu à Val-David l'inauguration officielle de la 11^e édition du symposium international d'art in situ aux Jardins du Précambrien sous le thème du LEGS.

Cette année, le symposium accueille dix artistes, poètes et compositeurs des quatre coins de l'Amérique du Nord tels les États-Unis, le Mexique et le Canada. Selon le directeur artistique, René Derouin, cette exposition, qui offre une intéressante programmation jusqu'au 10 octobre, sera la plus significative depuis les tout premiers symposium.

À la suite de l'inauguration officielle, une visite guidée a été offerte aux visiteurs par le commissaire Emmanuel Galland. Tout au long de l'excursion au cœur de la nature de Val-David, anecdotes, démarches artistiques et significations ont été confiées par les artistes.

L'art in situ est en fait une œuvre que l'artiste lègue à son lieu d'exposition et qu'il a façonnée en tenant



Cal Lane commentant son œuvre construite à partir de réservoirs d'essence représentant un arbre effondré.

compte de celui-ci. Le LEGS, directement lié à ce genre d'art, permet de

s'interroger sur ce que chacun de nous allons léguer comme héritage environnemental et culturel à nos enfants et au reste du monde. Le site qui comporte quelques kilomètres de sentier renferme les œuvres des dix artistes. Parmi celles-ci, on peut retrouver des œuvres matérielles telles que des habitations, des automobiles de bois, un stationnement de pierre et des œuvres immatérielles telles qu'une composition ou moins palpable encore, une idée. Les chemins regorgent d'un lourd passé artistique avec la mémoire des précédents artistes et de leurs œuvres que l'on peut voir en photographie sur des panneaux tout au long du trajet.

Le symposium international d'art in situ est l'occasion en or de pouvoir être témoin d'un art brut hors des murs d'une galerie. C'est la démonstration que l'art peut s'adapter et se confondre à la nature pour nourrir la part d'imaginaire qui veille en nous.



Le gaz de schiste (11^e partie)

Du « Fracosaurus » à la bulle spéculative

ODETTE MORIN

Les marcheurs de la campagne Moratoire d'une Génération qui avaient quitté Rimouski le 16 mai ont fait une entrée triomphale au milieu d'une manifestation qui comptait des milliers de participants à Montréal le 18 juin. La grande marche se sera arrêtée dans 33 municipalités riveraines du fleuve Saint-Laurent et de la vallée du Richelieu. Les marcheurs ont reçu un accueil chaleureux tout au long de leur parcours et plusieurs riverains se sont joints à leur marche spontanément. (*La Presse canadienne*, 18 juin 11)

En marketing, rien n'est plus efficace que de séduire et de fidéliser le client dès son plus jeune âge. C'est dans cette optique que la multinationale albertaine Talisman Energy lançait, aux États-Unis, un cahier à colorier destiné à ses futurs clients. C'est Talisman Terry, un « Fracosaurus » (pour fracturation et dinosaure) qui présente cette « source d'énergie propre appelée gaz naturel ». Ce cahier apprend aux tout-petits que l'exploitation de cette ressource se fait en parfaite harmonie avec la nature (...). Plusieurs opposants ont vu dans cette campagne de relation publique, une tentative de « brainwashing » de la pro-

chaine génération de citoyens. (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 22 juin 11)

Selon des centaines de documents internes de l'industrie gazière américaine obtenus par le *New York Times*, des hauts cadres, des analystes, des avocats, des géologues sont très septiques relativement aux prévisions de profits des exploitants de gaz de schiste. Pour quelques puits très généreux, il y a de vastes zones de puits pauvres. Dans plusieurs cas, le coût du forage et de l'exploitation serait supérieur à la valeur du gaz que ces puits renferment. Ils tiennent des propos beaucoup moins enthousiastes que ceux tenus devant les médias par les porte-parole de l'industrie gazière. Les personnes concernées craignent d'assister à la formation d'une bulle spéculative rappelant la bulle technologique (.com ou dot.com) révélée à l'aube des années 2000. En août 2009, un employé de IHS Drilling Data déclarait que : « Ce qu'il se dit dans le monde des indépendants est que les gisements de gaz de schiste représentent une chaîne de Ponzi géante ». La surévaluation de la quantité de gaz qu'une entreprise déclare pouvoir exploiter est illégale parce qu'elle induit en erreur les investisseurs. Un ancien dirigeant d'Enron a écrit en

2009 alors qu'il travaillait pour une société d'énergie : « Je me demande quand ils vont commencer à dire aux gens que ces puits ne sont tout simplement pas ce qu'ils pensaient qu'ils allaient être ». Il a ajouté que le comportement des entreprises de gaz de schiste lui rappelait ce qu'il avait vu quand il travaillait chez Enron. (Marco Bélaïr-Cirino, *Le Devoir*, 27 juin 11)

Une analyse publiée par la Fondation David Suzuki et l'Institut Pembina estime que, malgré les prétentions de l'industrie, le gaz naturel n'est pas la bonne arme contre les changements climatiques. L'exploitation du gaz de schiste a toutes sortes d'impacts en surface. Les auteurs du rapport ont calculé que, pour obtenir la même quantité de gaz dans un gisement de schiste que dans un gisement traditionnel, il faut 100 fois plus de sites de forage. (Charles Côté, *La Presse*, 14 juil. 11)

Le Québec vient d'adopter un nouveau règlement sur la qualité de l'air, mais celui-ci ne s'applique pas aux forages gaziers. De plus, ni ces derniers ni les forages pétroliers n'ont à faire l'objet d'une déclaration à l'inventaire national des rejets polluants, au gouvernement fédéral. Il semble que chez nos élus, personne

n'entend les cris d'alarme de nos voisins du sud. Un rapport provenant de groupes de citoyens du Colorado et du Nouveau-Mexique (avec l'aide de l'organisme *Global Community Monitor*) faisait état de la présence de 22 produits chimiques dans l'air des régions où le gaz de schiste est exploité, dont 4 produits cancérigènes, comme le benzène et l'acrylonitrile. Ce dernier produit ainsi que le dichlorométhane ne sont pas présents sur les sites de forage de gaz traditionnel, ils proviendraient du cocktail chimique injecté lors de la fracturation. Des taux de pollution dépassant par 3 à 3000 fois les normes gouvernementales ont été détectés. (Charles Côté, *La Presse*, 18 juil. 11)

Le gaz de schiste, une énergie propre, vraiment? Des dizaines de camions poids-lourds juste pour transporter l'eau et les produits chimiques que nécessite la fracturation d'un puits quotidiennement, des génératrices géantes qui tournent 24 heures sur 24, des torchères qui brûlent du gaz pendant des semaines sans oublier les fuites, les émanations toxiques des bassins de décantation, la poussière soulevée et les particules fines générées par la circulation lourde! Il y a là de quoi être très septique.